

Mystère et boule de gomme

Date : 8 juin 2019

Le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine s'affiche en ce moment « *une nouvelle fois partenaire* » du festival Etonnants Voyageurs.



[cliquer sur l'image pour l'agrandir](#)

Toutefois, je n'ai pas trouvé trace au budget 2019 du vote de sa subvention annuelle, qui est imperturbablement fixée à hauteur de 40.000 euros depuis 2012 au moins.

J'observe simultanément que le Département n'apparaît pas signataire de la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle et multi-partenariale adoptée par le Conseil municipal de Saint Malo en séance du 7 février 2019, puisque celle-ci ne concerne que la Ville de Saint Malo, la Région Bretagne et le Centre national du livre en qualité d'opérateur de l'Etat.

Doit-on cela aux relations sinusoïdales que le Département entretient avec la Ville de Saint

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

Malo ou bien faut-il chercher une autre explication ?...

L'avenir nous le dira.